

N°06

DECEMBRE 2009

Dormans info

magazine



Prix d'excellence
de l'embellissement durable
pour Dormans

www.dormans.fr

Dormans info

magazine

Sommaire

- 3 L'ÉQUIPE MUNICIPALE
 4 INTERVIEW
 • André Barbier
 5 URBANISME
 • Lotissement des Cèdres
 6 CÉRÉMONIE
 • Armistice du 11 novembre
 7 TRAVAUX
 • Caserne sapeurs-pompiers
 8 TOURISME
 9 PORTE-DRAPEAUX
 10-11 HISTOIRE LOCALE
 • Famille de La Rochefoucauld
 12 EMBELLISSEMENT DURABLE
 • Plantes, Fleurs, Légumes et Fruits en fête
 13 BRÈVES
 • Internet
 • Canoë kayak
 14 HOMMAGE
 • Jean-Claude Coubronne
 15 POÉSIE
 ETAT-CIVIL
 16 AGENDA



Sylvain Bizzocchi PHOTOGRAPHIE

Événements familiaux, culturels & sportifs

Portraits Reportages Illustrations

03.26.52.79.29

www.sylvain-photo.com

Courthiézy

06.66.44.04.55

sylvain.photo@laposte.net

LE MOT DU MAIRE



Christian BRUYEN
Maire de Dormans
Vice-Président
du Conseil Général

Le Conseil Municipal est en place depuis 1 an et demi et je veux affirmer combien tous ses membres sont, dans la limite de leurs obligations professionnelles ou familiales, pleinement dévoués à leur commune.

La mission n'est pas toujours simple, car la crise économique ne facilite pas la tâche, ne permettant pas de mettre en oeuvre tout ce que nous avons prévu, aussi vite que nous le souhaiterions.

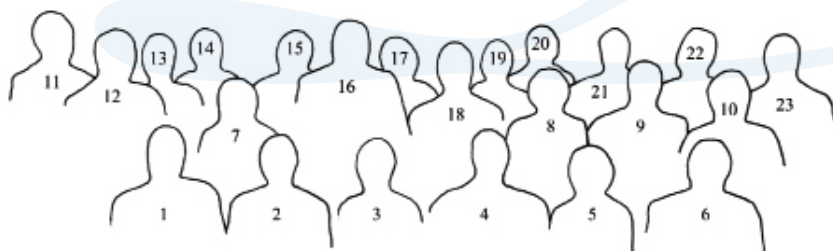
Néanmoins, le bilan de ces premiers mois est très positif, et il est incontestable que dans de nombreux domaines, Dormans se transforme, pour mieux tenir son indispensable rôle de bourg centre.

Cette réussite est à mettre à l'actif d'une équipe municipale engagée, au sein de laquelle les débats contradictoires sont fréquents, mais toujours guidés par la défense de l'intérêt général, même lorsque cela oblige à des choix difficiles.

L'avenir de notre commune, s'il se construit dans le respect d'une fidélité certaine à l'histoire locale, se doit aussi de prendre en compte les attentes nouvelles de nos concitoyens.

C'est cette double préoccupation qui nous anime en permanence et guide chacune de nos décisions.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



1 : Denis VAN GYSEL - 2 : Frédéric CHARPENTIER
- 3 : Francine PICAVET - 4 : Michel COURTEAUX
5 : Annie GALBY - 6 : Jean BRUNEAUX - 7 : Rosa-
Maria DE OLIVEIRA - 8 : Christine GALOPEAU DE
ALMEIDA 9 : Didier TALON - 10 : Pascale LÉGER - 11
: Didier LOURDEAUX - 12 : Maurice CHARPENTIER
13 : Isabelle MICHELET - 14 : Jean-Luc
TARATUTA - 15 : Jean THÉVENET - 16 : Christian
BRUYEN - 17 : Véronique BULLIARD - 18 :
Jean-Louis ESCHARD - 19 : Jacky CHATRON
- 20 : Chantal RENAUD - 21 : Gérard GOIN
22 : Nicole SIMONIN - 23 : Frédéric JACQUES.



ANDRE BARBIER

Maire de Dormans de 1983 à 1989

Rares sont les communes dont 4 maires successifs peuvent se retrouver, à l'occasion de diverses cérémonies ou manifestations.

C'est le cas de Dormans avec Christian BRUYEN élu en 2001 et qui succédait alors à Serge LAFON élu en 1995, lui-même ayant pris la suite de Jean LERICHE élu en 1989, à la suite d'André BARBIER, élu en 1983.

20 ans après la fin du mandat de ce dernier, nous l'avons interviewé, pour qu'il nous fasse part de ses réflexions et de sa vision de notre commune, dont il fut le premier magistrat pendant 6 ans.



Quels furent les grands moments de votre mandat ?

André BARBIER : Sur le plan économique, l'installation de diverses activités dans la zone industrielle et en particulier de la société AGIPA (MARCUSI) permit un développement progressif de Dormans.

Le domaine de l'habitat fut marqué par une première extension du lotissement des Quartiers, que l'on accompagna de la création du groupe scolaire des Erables (maternelle et primaire) avec 5 classes.

L'immense chantier de ces années là fut la réfection de la RN3, de 1985 à 1987, depuis Try jusque Soilly. Un projet qu'il fallut accompagner de lourds financements communaux pour tous les réseaux, les trottoirs, le rond-point de la mairie et les places, avec en particulier la place de Luxembourg.

Au niveau du foncier, ce fut la fin d'un remembrement qui avait duré près de 10 ans et l'acquisition de terrains tels que ceux de l'ancienne scierie Martin et de locaux tels ceux de l'ancienne gendarmerie. Et nous avons évidemment conduits divers travaux d'assainissement ainsi que sur les bâtiments publics avec par exemple la création de la bibliothèque municipale.

Quelles difficultés se sont présentées à vous ?

André BARBIER : Face à notre volonté de mener à bien ces nombreux projets dont certains, et non des moindres, s'imposaient véritablement à nous, c'est l'aspect financier qui constitua le gros handicap. N'oublions pas en effet les taux d'intérêts très élevés à cette époque et un endettement communal déjà conséquent dès le début du mandat.

C'était aussi les premiers temps de la décentralisation...

André BARBIER : Effectivement et ce paysage institutionnel transformé, avec la création de cette nouvelle collectivité qu'était la Région, modifia nos relations extérieures. Des interlocuteurs importants firent leur apparition (les présidents du Conseil Régional et du Conseil Général), tandis que l'autorité préfectorale recentra ses interventions et s'éloigna ainsi quelque peu de certaines de nos préoccupations.

Selon vous, quels sont les atouts locaux à préserver ?

André BARBIER : Une bonne accessibilité est à préserver et il faut donc entretenir des routes sécurisées, conserver une bonne desserte ferroviaire telle qu'elle existe aujourd'hui et s'intéresser à la rivière Marne, tant pour la plaisance que pour le transport de marchandises.

Et puis l'économie est essentielle et il faut développer la zone industrielle, pour pouvoir attirer quelques nouvelles entreprises tout en confortant l'existant.

La création d'emploi, si elle s'accompagne d'une politique du logement ambitieuse, maintiendra une population jeune, au bénéfice du commerce, des écoles, des services et des associations.

Auriez-vous un message à l'attention des dormanistes ?

André BARBIER : En ce début du XXI^{ème} siècle, Dormans ne peut se permettre d'être « à la traîne ».

Il ne faut absolument pas craindre une augmentation de la population qui pourrait porter Dormans à plus de 4.000 habitants et en faire un équivalent de Sainte-Ménéhould à l'entrée ouest du département.

Pour cela, il faut que toutes les bonnes volontés, quelles que soient leurs opinions, s'associent pour gérer au mieux les activités municipales, animer et faire prospérer nos diverses structures, malgré la complexité des problèmes.

Et il est nécessaire d'avancer en adaptant Dormans au monde moderne qui l'entoure, pour qu'elle reste un centre dynamique et attractif, pour qu'il soit agréable d'y vivre, d'y travailler ou de s'y retirer.

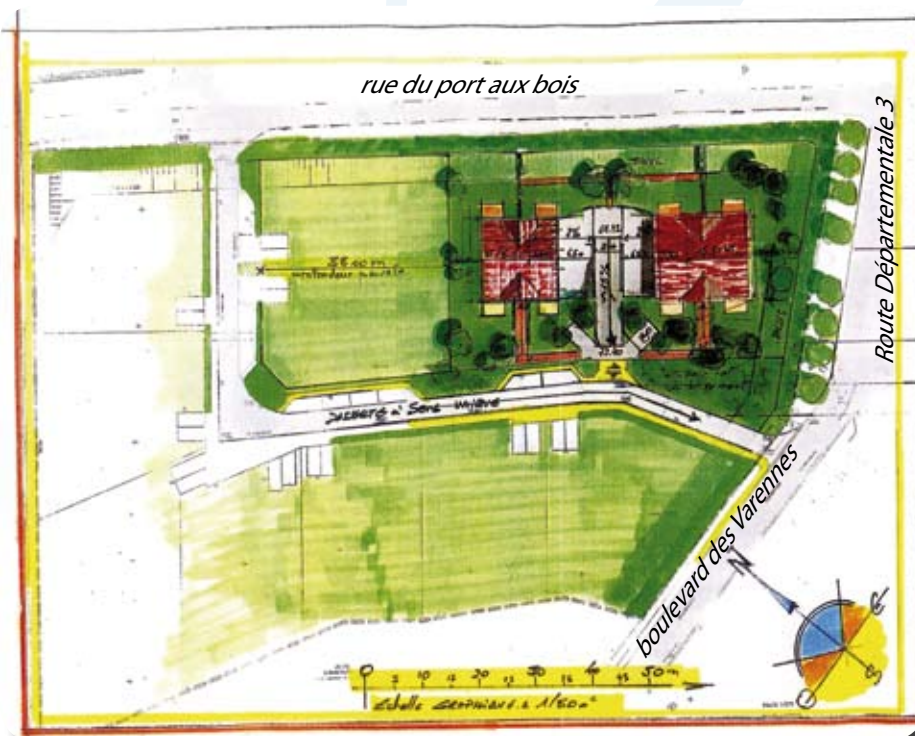
LE NOUVEAU LOTISSEMENT DES CEDRES

Implanté près de la place du Calvaire, à l'entrée Est de Dormans, légèrement en contrebas de la route, le lotissement des cèdres est aujourd'hui prêt à être commercialisé par le Toit Champenois.

Irrigué par une voirie nouvelle à sens unique, il est composé de 9 parcelles en accession à la propriété et d'un programme de 8 logements locatifs répartis dans 2 constructions dites « carrés de l'habitat ».

Ces dernières seront conçues en prenant en compte les nouvelles techniques d'éco-construction, respectueuses de notre environnement, comme c'est déjà le cas pour le système d'évacuation des eaux pluviales (infiltration sur site).

L'une des deux bâtisses accueillera 4 logements T4, tandis que l'autre sera constituée de 4 logements T3. Chacun de ces duplex bénéficiera d'un jardin privatif avec terrasse de plain-pied. Et tous disposeront également d'un garage individuel pour 2 véhicules et d'une place de parking privative au niveau R-1, accessibles depuis une rampe commune.



*les 2 constructions locatives,
vues depuis le fond de la parcelle*

Pour en savoir plus et notamment sur les conditions de cessions des 9 parcelles disponibles, vous pouvez vous adresser au Toit Champenois (03.26.53.39.60).

Ces terrains sont particulièrement bien situés, en retrait de la rue principale, dans un environnement boisé et résidentiel.

S'agissant des 8 logements locatifs, il est encore un peu tôt pour obtenir des renseignements plus précis, car l'instruction du permis de construire n'est pas commencée.

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a vu une forte participation de la population, avec une grande affluence de jeunes enfants, grâce à la mobilisation des enseignants et des parents. La journée commença par le traditionnel dépôt de gerbe de la Présidence de la République à l'ossuaire du Mémorial. Les cérémonies se poursuivirent au Monument aux Morts de Soilly, pendant qu'était célébrée une messe du Souvenir en l'église Saint Hippolyte. Et enfin, 3 dépôts de gerbe (Monument aux Morts, cimetière militaire et cimetière civil) ponctuèrent un défilé qui mena le cortège jusqu'à la salle des fêtes où les enfants furent particulièrement mis à l'honneur.



Présence d'une délégation du 501^e/503^e RCC de Mourmelon le Grand



Les porteurs de la gerbe présidentielle étaient 2 collégiens (Adrian BILLION et Anne-Sophie PAYO)

Dépôt de gerbe à l'ossuaire par le Commissaire en Chef de la Marine, Philippe JACOB en présence du Sous-Préfet Gilles GIULIANI, du Député Philippe MARTIN et du lieutenant-colonel Laurent VIDAL commandant le Groupement de gendarmerie de la Marne



Dépôt de gerbe à Dormans par le 1^{er} Adjoint, Michel COURTEAUX et le major Gérard DERNONCOURT accompagnés de 2 collégiennes (Clara ASSAILLY et Julie HENON)

Défilé avec la Musique Municipale suivie des porte-drapeaux, des sapeurs pompiers et de nombreux habitants



Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Soilly par l'Adjoint au Maire, Gérard GOIN, accompagné d'enfants



Lecture du Manifeste des Anciens Combattants par 2 collégiennes (Lorène VALLET et Violaine SOUCHAIRE)



Fleurissement des tombes françaises et allemandes par les enfants au cimetière militaire

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE LA CASERNE DES SAPEURS POMPIERS

Les élus des 19 communes concernées par la construction de la nouvelle caserne de sapeurs pompiers s'étaient donnés rendez-vous il y a quelques jours pour visiter ce chantier qui avance à grands pas.

Après la pose symbolique de la première pierre par le chef de centre, le lieutenant Pascal BRIAND et le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Épernay, M. Gilles GIULIANI, chacun a pu constater l'avancée des travaux. Les plus heureux étaient bien les sapeurs pompiers volontaires qui sont aujourd'hui confiants et se verraient bien intégrer cette nouvelle caserne dès le mois de juin prochain.

Si la tour d'entraînement est l'élément le plus impressionnant de la construction en cours, c'est aussi la fonctionnalité des lieux qui commence à transparaître et dont le maître d'oeuvre présenta quelques points spécifiques.



Et puis, ce fut aussi l'occasion pour le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours, M. Charles De COURSON d'évoquer le financement de cet outil indispensable à notre sécurité.

Le projet s'établit à hauteur de 1.437.122 € HT et les 19 communes de premier appel vont en prendre en charge environ 60 %, soit 868.022 €.

Pour ce qui concerne Dormans, la compétence «secours et défense incendie» ayant été transférée à la Communauté de Communes des Coteaux de la Marne, c'est cette dernière qui assurera le règlement de notre participation.

Prenant la parole, le Président du Conseil Général, M. René-Paul SAVARY insista à juste titre sur l'effort particulier consenti par son Assemblée Départementale. Soucieuse d'offrir aux sapeurs pompiers des conditions satisfaisantes pour exercer leur mission, celle-ci vient en effet de majorer de façon significative son aide à la construction de ces centres, portant son taux de subvention à environ 40 % du montant hors taxe du projet.

Soulignons aussi que le fonctionnement ultérieur de cette structure (vacations pour les sapeurs pompiers, acquisitions de matériel, viabilité des locaux, etc...) sera totalement pris en charge par l'échelon départemental, au travers du SDIS.

M. le Sous-Préfet, Gilles GIULIANI, clôtura les discours et affirma sa satisfaction de voir ainsi prise en compte comme il se doit, la sécurité des biens et des personnes, y compris en milieu rural, même si cela a forcément un coût.

Il ajouta également combien il appréciait le dynamisme de ce territoire et en particulier de Dormans, où l'on voit beaucoup de travaux s'entreprendre et de manifestations de toutes sortes se dérouler.



UN OFFICE DE TOURISME QUI RAYONNE BIEN AU-DELA DE NOTRE COMMUNE

Installé au rez-de-chaussée du château de Dormans, l'office de tourisme assure la promotion de plus de 80 adhérents, pas seulement dormanistes, mais souvent implantés dans les villages environnants, car nos visiteurs ignorent les frontières administratives et il serait donc maladroit de ne pas jouer la carte de l'ouverture.

Qu'ils soient hôteliers, restaurateurs, viticulteurs, gestionnaires de musée, prestataires de loisirs, ils font ainsi confiance à notre organisme pour renforcer l'attractivité touristique, au travers de plusieurs publications, d'un site internet, de salons et autres actions de promotion.

Le site d'accueil présente une interface claire et informative. En haut, une bannière avec le logo 'Office de Tourisme DORMANS LES COTEAUX DE LA MARNE' et des images illustrant 'Histoire', 'Champagne' et 'Nature'. Une navigation horizontale propose des rubriques : Hébergement, Restauration, Sports et détente, Patrimoine, Découverte, Partenaires, Champagne, Curiosités des alentours, Fleurissement, Nos communes, Agenda.

Le contenu principal est divisé en sections :

- Les coteaux de la Marne** : Texte descriptif sur le terroir et une carte géographique montrant la région de Dormans (Reims, Epernay, Châlons-en-Champagne) et ses environs (Soissons, Fismes, Reims, Charleville-Mézières, Metz, Luxembourg, Strasbourg, Nancy, Vitry-le-François, Troyes, Auxerre, Sézanne, Château-Thierry, Paris).
- Actualités** : Liste d'événements tels que 'SALON D'AUTOMNE MOULIN DORMANS DU 25 OCTOBRE AU 08 NOVEMBRE' et 'EXPOSITION "LA GRANDE GUERRE EN MINIATURES" AU MEMORIAL DE DORMANS 1914-1918'.
- la Manothérapie®** : Mention de services complémentaires.
- Reportages** et **Téléchargements** : Liens vers des ressources supplémentaires.

En bas de page, les coordonnées de l'Office de Tourisme de Dormans - Les Coteaux de la Marne sont indiquées : Parc du Château, 27900 Dormans - Tél 03 26 63 35 96 - office.tourisme.dormans@wanadoo.fr. Les horaires d'ouverture sont précisés : octobre à mars, ouvert tous les jours de 14h00 à 18h00 ; avril à septembre, ouvert en semaine de 10h00 à 18h00 et de 14h00 à 18h00, week-end et jours fériés de 14h00 à 18h00 ; juin, juillet, août, ouvert tous les jours de 10h30 à 18h00.

page d'accueil du site www.tourisme-dormans.fr

Nous remercions chaleureusement toutes les communes qui contribuent financièrement au développement du tourisme sur ce territoire, en octroyant une subvention fixée à 1 euro par habitant.

Si cette contribution est logiquement bien moindre que celle versée par Dormans, il n'en demeure pas moins qu'elle est extrêmement utile et permet de mettre en oeuvre nos actions de promotion.

Saluons l'esprit solidaire et communautaire de **Le Breuil, Champvoisy, Courthiézy, Festigny, Igny-Comblizy, Leuvrigny, Nesle le Repons, Oeuilly, Sainte-Gemme, Troissy, Vermeuil et Vincelles.**

LES PORTE-DRAPEAUX A L'HONNEUR

Fidèles de toutes nos cérémonies, ils sont plusieurs à Dormans à réhausser de leur présence les hommages rendus aux générations passées, pour ces combats livrés jusqu'à la mort, afin de préserver notre liberté.

Le 08 mai, le 14 juillet ou encore le 11 novembre, ils sont là... Frédéric DAUBOCK, Jean-Pierre DROUET, Jean GRANDPIERRE, Jean-Pierre MOUTAUD et Gérard NIGER. Nous leur en sommes reconnaissants.

Et puis à l'occasion de l'Appel du 18 juin, de la commémoration des Batailles de la Marne début juillet et du dépôt de gerbe du Président de la République au 11 novembre, ils se fondent parmi tous les porte-drapeaux venus bénévolement eux aussi témoigner de leur patriotisme.



Jean-Pierre MOUTAUD Jean-Pierre DROUET Jean GRANDPIERRE

Souvent titulaires de nombreuses décorations, ils sont issus pour la plupart de l'Amicale des Porte-Drapeaux d'Épernay et sa région. Ils ne sont pas tous anciens combattants et tentent de recruter des plus jeunes pour assurer la relève.

Leur devise : « Dévouement - Discipline - Dignité ».

A noter la présence de quelques femmes lors de ces rassemblements solennels, qui les amènent à faire de nombreux kilomètres tout au long de l'année, pour des cérémonies, mais aussi pour des enterrements.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à ces passeurs de mémoire autour de leur président d'association, Joël WIMANN, car ils constituent eux aussi un véritable « rempart contre l'oubli ».



LA FAMILLE DE LA ROCHEFOUCAULD

C'est la famille de La Rochefoucauld qui émit l'idée, à la fin de la Grande Guerre de 1914-1918, que soit érigé à Dormans le Mémorial des Batailles de la Marne.

Nous avons donc demandé à M. le Comte Philippe de La Rochefoucauld de nous rappeler la genèse de ce projet.

Cet hommage est le témoignage de notre reconnaissance vers ses aïeux, fondateurs de ce monument qui constitue aujourd'hui l'emblème de notre cité.

C'est aussi l'occasion de le remercier pour sa confiance sans faille et le concours qu'il apporte, aux côtés de la municipalité et de l'association du Mémorial de Dormans, à la valorisation de ce site historique.



*Cérémonie du 5 juillet 2009
Allocution de M. le Comte
Philippe de LA ROCHEFOUCAULD*

C'était en novembre 1918. Les dernières notes du « cessez-le-feu » étaient à peine envolées que déjà mon aïeule, ou plus exactement la grand-mère paternelle de mon père, Jeanne de ROCHECHOUART de MORTEMART, épouse Alexandre de LA ROCHEFOUCAULD, Duc d'Estissac, prononçait ces mots : « *C'est quand même trop fort ! La France a gagné la guerre et personne ne pense à remercier Dieu de nous avoir donné la victoire !* ». Juste indignation d'une femme, d'une chrétienne, pour qui tout bonheur en ce monde vient de Dieu. C'est toujours dans les moments de grande émotion que nous sommes les plus vrais.

Son cœur de mère avait été épargné et au retour du front de ses deux fils, blessés mais vivants, elle avait fait ériger dans sa propriété du Loiret une statue de la Sainte Vierge portant cette inscription : « *merci de les avoir protégés* ».

Épargnée, mais comme toutes les femmes de cette génération meurtrie, car elle avait tout de même subi des pertes cruelles en la personne de son gendre et de trois de ses neveux.

Le sacrifice de leur vie a contribué pour une part, si infime soit-elle, à la victoire de la France et on peut citer leur nom :

Ernest d'ARENBERG, mort le 30 mars 1915 des suites des blessures reçues au combat.

François de MORTEMART, tué à Ligny-en-Barrois le 16 mars 1918.

Henri de LA ROCHEFOUCAULD, tué à Gury le 17 juin 1918.

Louis de CLERMONT-TONNERRE, tué à Orvillers-Sorel le 30 mars 1918.

L'hommage que nous leur rendons aujourd'hui se reporte bien entendu sur les 1.390.000 Français morts pour la Patrie au cours de la Première Guerre Mondiale.

Mon aïeule avait la chance de connaître le Maréchal FOCH. Elle habitait à Paris, rue Saint-Dominique, à quelques centaines de mètres du 138 rue de Grenelle où résidait le Maréchal. Ils se rencontraient notamment à l'église Sainte-Clotilde où le prestigieux soldat, qui avait lui perdu son fils et son gendre lors de ces combats meurtriers, se rendait chaque dimanche coiffé de son grand chapeau. C'est ainsi qu'à la suite d'une conversation, le Maréchal, dépliant une carte, indiqua Dormans comme étant le lieu décisif pour la victoire de nos armées. Le Cardinal LUÇON, Archevêque de Reims, et Monseigneur TISSIER, Evêque de Châlons, accompagnèrent mon aïeule dans son entreprise.



*Le 18 juillet 1919, anniversaire de la deuxième victoire de la Marne
devant le château*



Moment d'émotion lorsque le drapeau est hissé à la cime de l'arbre, à l'emplacement de la future chapelle

Le majestueux domaine de Dormans fut acquis et, le 18 juillet 1919, un an jour pour jour après le déclenchement de l'offensive libératrice, l'anniversaire de la deuxième victoire de la Marne était célébré devant le château.

Au cours de cette cérémonie, un drapeau était hissé à la cime d'un arbre, à l'emplacement de la future chapelle, et la chronique rapporte que ce fut là un moment d'émotion intense.

Décédés respectivement en 1924 et 1929, ni mon aïeule, ni le Maréchal FOCH, ne purent être présents à Dormans le 12 juillet 1931 lorsque le Général WEYGAND, Inspecteur Général de l'Armée, inaugura ce monument qui venait d'être achevé.

Mais nos familles ne restèrent pas longtemps absentes de la Fondation. Dès 1934, Madame la Maréchale FOCH et ma grand-mère, belle-fille de la fondatrice, en devenaient l'une et l'autre Présidentes d'Honneur. A son tour, Madame FOURNIER-FOCH succédait à sa mère, la Maréchale, remplacée ensuite par son fils, le Colonel FOURNIER-FOCH. Mon père était élu Président en 1977, et j'ai moi-même repris le flambeau à sa mort, en 1989.

A la suite d'un conseil d'administration en 1997, notre Fondation était dissoute, et l'association de sauvegarde constituée quelques années auparavant fusionnait avec l'amicale des gardiens bénévoles pour donner naissance à une nouvelle entité. Une structure qui évolue au gré des conventions avec la commune de Dormans et qui a récemment abouti à la création de l'association « Mémorial de Dormans 1914-1918 », tout en conservant le même état d'esprit que dans le passé.



Cérémonie du 8 juillet 1979 - de gauche à droite :

- Bernard STASI, ancien Ministre, Député de la Marne, Vice-Président de l'Assemblée Nationale
- Général LAFONTAINE, Commandant la 10^e DB/63 DMT
- Monseigneur PIERARD, Président d'Honneur de la Fondation « Monument des Victoires de la Marne et Ossuaire de Dormans »
- Comte Jean de La ROCHEFOUCAULD, Président de la Fondation « Monument des Victoires de la Marne et Ossuaire de Dormans »
- Jacques de ROCCA-SERRA, Sous-Préfet d'Épernay
- Robert RENNEPONT, Maire de Dormans
- Général MASSU, ancien Commandant en Chef des Forces Françaises en Allemagne

La charge est lourde pour cette équipe de bénévoles dont je salue le dévouement. La Municipalité de Dormans, maintenant propriétaire des lieux, se heurte à de nombreuses difficultés, mais le maire, Christian BRUYEN, un homme de grande envergure, met tout en oeuvre pour les surmonter, comme l'ont fait ses prédécesseurs.

Au nom de la fondatrice, mon arrière grand-mère, la Duchesse d'ESTISSAC, au nom de Monseigneur TISSIER, au nom de Monseigneur PIERARD, au nom de mon père, qui m'ont précédé à la présidence de l'ancienne Fondation, je remercie de tout coeur ceux qui apportent leur aide précieuse et maintiennent leur regard fixé sur une même étoile : « *sauvegarder ce monument pour qu'il continue à accomplir sa mission sacrée* ».

Comte Philippe de LA ROCHEFOUCAULD

Président d'Honneur de la Fondation « Monument des Victoires de la Marne et Ossuaire de la Marne »

Président d'Honneur de l'association « Mémorial de Dormans 1914-1918 »

PLANTES, FLEURS, LEGUMES ET FRUITS EN FETE

En octobre dernier, très belle réussite de l'opération « plantes, fleurs, légumes et fruits en fête » à l'initiative du Comité de Fleurissement et avec de nombreux partenariats. Quelques 500 scolaires accueillis le vendredi pour des dégustations de légumes, de compotes, de jus de pomme et de châtaignes cuites, ainsi que pour des plantations de bulbes avec l'association des Jardiniers de France.

Et une foule de visiteurs tout le week-end, venus comprendre la fabrication artisanale de la choucroute, s'informer sur les épices avec l'association Défi Patrimoine, partager la passion du pigeon voyageur avec Claude CHAILLOU, admirer les photos d'Eric COMANDINI, déguster des produits originaux avec la MJC et l'Académie Nationale de Cuisine, découvrir une multitude de pommes avec les croqueurs d'Omois Champagne, redécouvrir des tomates anciennes avec M. HUON, faire quelques amulettes sur le stand de M. et Mme TOPIN, producteurs locaux implantés à Reuilly-Sauvigny ou sur l'espace de la ferme de Fontaine au Bron spécialisée en produits naturels.

Bref, une manifestation dont on attend avec impatience la prochaine édition. Mais pour le moment, chaleureux remerciements à tous les bénévoles du Comité de Fleurissement impliqués dans l'organisation de ce moment très « nature ».



Stand de vente de fruits de notre région par des bénévoles de l'association de fleurissement.

Prix d'excellence de l'embellissement durable



La commune de Dormans, au même titre que Bazancourt et Sillery, s'est vue remettre le prix d'excellence de l'embellissement durable.

Cette distinction départementale récompense les collectivités qui se distinguent par une politique de fleurissement plus respectueuse de l'environnement.

Sont ainsi observés les pratiques mises en oeuvre (paillage, tonte, arrosage, désherbage, etc...), le type de plantation et la prise en compte de la faune et de la flore sauvages par des actions particulières (verger conservatoire et nichoirs pour les oiseaux).

Une belle récompense qui fait suite à la charte éco-responsable adoptée par la commune cette année et qui tient aussi et surtout à la qualité des nombreuses animations pédagogiques conduites à l'initiative du Comité de Fleurissement de Dormans et ses hameaux.

Stand de fabrication de jus de pomme avec des fruits du verger conservatoire. Un grand merci à tous les pressureurs bénévoles.



Stand de dégustation de compote de pommes de différentes variétés (fruits provenant du verger conservatoire du château de Dormans).



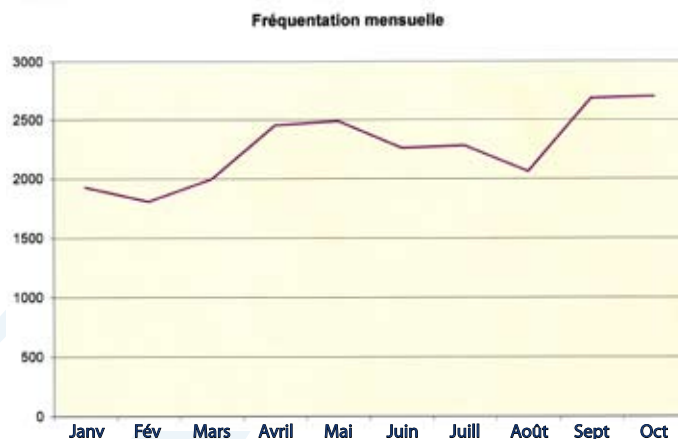
FREQUENTATION DU SITE dormans.fr

La progression de la fréquentation est indéniable et depuis le mois d'avril, le nombre de visites mensuelles est systématiquement supérieur à 2000.

Au total, depuis le début de l'année, ce sont plus de 22.000 visiteurs qui se sont connectés à notre site.

Portail d'entrée des associations locales qui le souhaitent, cet outil d'information et de communication se veut le plus complet possible.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions par mail à l'adresse suivante : mairie@dormans.fr



CANOE KAYAK

En septembre et octobre, 18 jeunes de Dormans et des environs ont bénéficié d'une opération découverte du canoë kayak.

Ils ont ainsi pu pratiquer cette activité pendant 8 séances d'initiation sur la Marne. Et cela gratuitement, puisque le club prenait totalement en charge l'assurance, la mise à disposition du matériel et l'encadrement de l'activité.

Quelques uns ont ensuite adhéré au club, au travers d'une licence sportive, pour poursuivre leur apprentissage jusqu'à la fin des beaux jours, puis pour des après-midi natation à la piscine d'Épernay ou course d'orientation dans le parc du château durant l'hiver.



Dès le printemps, ils pourront à nouveau naviguer sur le plan d'eau local, dans leurs frêles embarcations qui leur permettent de découvrir des endroits jusque là inaccessibles.

Si vous souhaitez les rejoindre en mars prochain, dès les premiers beaux jours, contactez le 03.26.58.81.03 (Marie-Hélène BRUYEN) pour obtenir tous les renseignements utiles à cet effet.



Louison TANET, membre de l'Équipe de France, déjà 5 fois médaillé aux Championnats de France et 2 fois au niveau international, s'affirme comme le chef de file du club de Dormans.

Un leader très apprécié des plus jeunes et qui fait preuve d'un bel état d'esprit, transmettant son expérience à tout le collectif.

JEAN-CLAUDE COUBRONNE

Brutalement terrassé par la maladie, Jean-Claude COUBRONNE nous a quitté le 20 juillet dernier, à l'âge de 68 ans.

Nous avons accueilli cette nouvelle avec beaucoup de tristesse, nous souvenant d'une vie consacrée à l'agriculture d'une part, mais aussi à notre commune de Dormans, qu'il servit de nombreuses façons et toujours avec passion.

Il laisse le souvenir d'un homme de bonté, de travail et d'une grande capacité d'innovation. Nous nous associons à la peine de sa famille et saluons sa mémoire.

Jean-Claude COUBRONNE est né le 5 août 1940 à Lingham, dans le Pas-de-Calais. Il commencera sa formation par un BTS agricole qui orientera toute sa carrière professionnelle, après un intermède de 2 ans au Ministère de l'Armée de l'Air chez les «gonfleurs d'hélices» comme il nous disait.

C'est en 1963 qu'il reprend la ferme de la Bourdonnerie. Marié avec Marie-Henriette en 1964 et père de 4 enfants (Frédéric, Bénédicte, Dominique et Olivier), c'est à ce dernier, 40 ans plus tard, qu'il en cèdera l'exploitation.

Parallèlement à cela, il s'investira dans de nombreuses directions. En 1974, il sera commissaire aux comptes de la coopérative agricole de Dormans, jusqu'à la fusion qui donnera naissance à Champagne Céréales, dont il sera administrateur de 1994 à 2006.

En 1975, à la création de la sucrerie de Connantre, il deviendra aussi administrateur de la coopérative des betteraviers Marne et Aube et le demeurera jusqu'en 1983. Et l'on sent bien là son attachement à défendre une agriculture forte et coopérative.

Jean-Claude s'engagea également en tant qu'élu local durant 3 mandats. De 1965 à 1971, il fut d'abord conseiller municipal de Soilly et ardent défenseur de la fusion avec Dormans, qui interviendra en 1971 justement.

Et un peu plus tard, en 1989, il fut à nouveau élu conseiller municipal, de Dormans cette fois. Et en 1995, il accompli un 3ème mandat qui le voit devenir un très actif 1er Adjoint de notre commune, ainsi qu'un efficace Vice-Président de la Communauté de Communes des Coteaux de la Marne, en charge des voiries.

Sur le plan associatif, il s'impliqua particulièrement auprès du Lion's club d'Épernay Val Champagne, dont il fut l'un des fondateurs en 1981 et en resta toujours membre actif.

De même, il assura, avec son dynamisme habituel, la présidence de l'association dite «les amis du château» de 1984 jusqu'à son décès et organisa en particulier des lotos qui permirent de financer de nombreuses opérations de réhabilitation de ce patrimoine historique, bien avant qu'il ne devienne propriété communale.

Pour en revenir à son attachement pour l'agriculture, soulignons encore qu'il fut, dès 1980, expert agricole près la Cour d'Appel de Reims.

C'est lors d'une Assemblée Générale du Crédit Agricole, dont il fut administrateur durant 25 ans, que lui fut remis, au nom du Ministre de l'agriculture, l'insigne de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole. Une distinction que son grand-père avait lui-même obtenue en 1928.

Ayant d'abord suivi ses parents sur une exploitation agricole à Péronne, dans la Somme, il n'est arrivé à Dormans qu'à 34 ans.

Mais s'il a pu souffrir qu'il lui fut de ce fait parfois rappelé très maladroitement, par quelque esprit malveillant, qu'il n'était pas du pays, on voit bien, au travers de ses multiples engagements qu'il en fut au contraire un acteur extrêmement passionné.

C'était un homme loyal, constamment optimiste et clairvoyant et qui mérite que Dormans lui soit d'une très grande reconnaissance.

Merci Jean-Claude.





POESIE

POESIE EN VERNEUIL

Pierre HOMO, dormaniste, est adhérent de l'association «Poésie en Verneuil» qui, sous la présidence de Madame Annie GEOFFROY, participe à la diffusion de l'art de la poésie.

Si vous souhaitez rejoindre ces poètes amateurs, adressez vous à :
Annie GEOFFROY
Mairie
51700 VERNEUIL
TÉL : 03.26.52.95.20

Ambiance conviviale et chaleureuse garantie.

Mon oeil !

Il faut avoir, dit-on souvent, bon pied, bon oeil.
Sur ce sujet, je crois, posséder le bon oeil ;
Car, il est loin de moi, d'avoir le mauvais oeil.
Tout le monde en convient ! Tout cela saute à l'oeil ;
Il est patent aussi, que je sais ouvrir l'oeil,
Observer mes amis, sans leur faire de l'oeil.
Mais il faut qu'ils sachent, que je les tiens à l'oeil.

On peut dire que souvent, j'ai le compas dans l'oeil.
Essayer de m'avoir, en me faisant de l'oeil
Est voué à l'échec, tant est net mon coup d'oeil.

J'entends qu'on m'obéisse, et au doigt et à l'oeil.
Sans bruit, ni murmure, sans qu'on regarde mon oeil.

Je sais quand il le faut, bien vite ouvrir l'oeil.
D'ailleurs, le plus souvent, je ne dors que d'un oeil :
Et le jour, au repos, je ne vois que d'un oeil.

Sentimental parfois, j'en ai des larmes à l'oeil ;
Je les essuie, et puis, bien vite, je m'en bats l'oeil ;
De ces grandes amours qui me tapent dans l'oeil.

Tout ce petit pathos pour vous dire que mon oeil
Exercé comme il l'est, verrait d'un mauvais oeil
Que l'on cherche à m'avoir, en me faisant de l'oeil.
Un tel individu se met le doigt dans l'oeil.

Pierre HOMO

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Nos meilleurs voeux de bienvenue à...

15 octobre 2009 : Flavy PAGEOT

16 octobre 2009 : Preston BONE

19 octobre 2009 : Noah BAUDRÉ

24 octobre 2009 : Enzo PEREIRA

20 novembre 2009 : Paloma GALOT

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux proches de...

25 mai 2009 : Mathilde PITON née HUBERT

17 septembre 2009 : Alain SAUTRET

05 octobre 2009 : Michel RENARD

12 octobre 2009 : Jackie MOUTTE

07 novembre 2009 : Jean-Marie SAUVAGE

13 novembre 2009 : Georges LEDRU

21 novembre 2009 : Janine FAZINCANI née COUVREUR

22 novembre 2009 : Christian JACQUES

23 novembre 2009 : Jacqueline COCHE née BEGEY

27 novembre 2009 : Marie-Claude PINSON née DROUILLET

AGENDA

• DECEMBRE 2009

Jeudi 10 décembre

DON DU SANG Salle des Fêtes

Samedi 12 décembre

SAINTE-BARBE

Amicale des Sapeurs-Pompiers Salle des Fêtes

Mercredi 16 décembre

ARBRE DE NOËL

Comité des Fêtes de Soilly Salle des Fêtes

Samedi 19 décembre

CONCERT DE CORDES Eglise Saint-Hippolyte

• JANVIER 2010

Samedi 30 janvier

LOTO DE L'ÉCOLE DU GAULT

Coopérative scolaire Salle des Fêtes

• FEVRIER 2010

Dimanche 07 février

THÉ DANSANT

Comité des Fêtes de Dormans Salle des Fêtes

Samedi 13 février

LOTO DES SAPEURS-POMPIERS

Amicale des Sapeurs-Pompiers Salle des Fêtes

Samedi 20 février

SOIRÉE «ANNÉES 80»

Les Musicales de Dormans Salle des Fêtes

Samedi 27 février

SOIRÉE DU SCD

Sporting Club Dormans Salle des Fêtes

• MARS 2010

Vendredi 05 mars

CARNAVAL DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Coopérative scolaire École des Érables

Mercredi 10 mars

REPAS DE PRINTEMPS

Personnes du 3ème Âge Salle des Fêtes

13, 20 et 27 mars

SOIRÉES CABARET

Troupe du Lavoir de la M.J.C. Salle des Fêtes

CONCERT GRATUIT

samedi 19 décembre
à 20h30

Concert du trio « Les Croches »

Violon, alto et violoncelle

En l'église Saint-Hippolyte de Dormans

MARCHÉ CAMPAGNARD

exceptionnellement
le mercredi 23 décembre
et le mercredi 30 décembre

Place de Luxembourg de 7h30 à 12h30

Nombreux exposants :

- Fromagerie
- Poissonnerie
- Pâtisserie
- Boucherie
- Charcuterie
- Rôtisserie
- Fruits et légumes

TÉMOIGNAGE

lundi 18 janvier

Madame Yvette LUNDY, résistante, déportée, témoignera devant des élèves du collège de Dormans de 14h30 à 16h30.

Les personnes intéressées sont toutes les bienvenues.